



CHARTE

De la Classe à Horaires Aménagés Cinéma (CHAC)

Être élève de la CHAC c'est :

- **S'engager** durant 4 ans afin d'assurer une continuité dans les apprentissages.
- **Être volontaire et curieux**, du cinéma, des autres arts mais aussi des autres : artistes, intervenants, partenaires et autres élèves.
- **Se respecter** et **respecter** les autres.
- **S'inscrire** dans une démarche collective.
- **Expérimenter** différentes pratiques artistiques liées au cinéma.

Date et signatures de l'élève et des parents précédée de la mention « lu et approuvé » :